

n° 2

Conseil Municipal

Séance du 20 Mars 1983

Compte rendu

(Adopté à la séance du 27 Mai 1983)

Procès-verbal de l'installation du Conseil Municipal et de l'élection du Maire et des Adjointes.

La séance est ouverte à 10 heures 15, sous la présidence de Monsieur Marceau FRISON, Doyen de l'Assemblée.

Monsieur FRISON - Mesdames, Messieurs, la séance est ouverte. Tout d'abord, une désignation, celle du Secrétaire de séance. Normalement cette fonction est tenue par le benjamin de l'Assemblée ; pour la commodité du travail et parce que tout à l'heure nous aurons à dépouiller de nombreux votes, je vous demanderai de désigner le benjamin de séance, accompagné des deux suivants de l'Assemblée, de façon que les trois plus jeunes participent au secrétariat de l'Assemblée ; les derniers ne viendront qu'au moment du dépouillement. Il n'y a qu'un seul secrétaire de séance siégeant. Le plus jeune est M. SINAGRA Jean-François, je l'invite à venir prendre place à mes côtés. Les deux suivants dans l'ordre d'âge sont Mme Véronique DAVIDT et M. Bernard ROMAN.

- APPLAUDISSEMENTS -

Je vais maintenant vous donner lecture du procès-verbal du recensement des votes, fait au bureau centralisateur de la Ville :

« Deuxième tour de scrutin, 13 mars 1983 :

- nombre d'électeurs inscrits : 100 273,
- nombre de votants : 69 235,
- nombre de suffrages exprimés : 67 578.

Ont obtenu :

- « liste de l'Union de l'Opposition », conduite par
Bruno CHAUVIERRE : 31 879 voix,
- liste « Un Nouveau Contrat pour Lille », conduite par
Pierre MAUROY : 35 699 voix. »

- APPLAUDISSEMENTS -

« Conformément à l'article L 262 du Code Electoral modifié par la loi n° 82-974 du 19 novembre 1982, la répartition des sièges est la suivante :

- liste « Un Nouveau Contrat pour Lille », conduite par Pierre MAUROY : 45 sièges,
- « liste d'union de l'Opposition », conduite par Bruno CHAUVIERRE : 14 sièges. »

Au lieu de vous lire la liste des élus, je vais tout simplement demander au secrétaire de séance de faire l'appel nominal des Conseillers.

(Monsieur SINAGRA procède à l'appel nominal).

Présents : MM. FRISON, DEBEYRE, ROMBAUT, Mme MERESSE, MM. THIEFFRY, MATRAU, VIRON, DELANNOY, Mmes BOUCHEZ, DEFRANCE, MM. ETCHEBARNE, KEIGNAERT, VAILLANT, BODARD, DASSONVILLE, Mme BRUNEL, MM. MAUROY, CATESSON, MOLLET, BURIE, Mme BUFFIN, MM. OLIVIER, PAUWELS, WINDELS, Mmes CAPON, PETIT, M. WAVRANT, Mmes ESCANDE, MOREL, MM. DEROSIER, BERTRAND, CHOQUEL, CARDON, Mme NEFFAH, MM. SYLARD, COLIN, VIDAL, CACHEUX, BOCHNER, DEGREVE, Mme BELL, M. FREMAUX, Mlle CARBONNEAUX, M. ROMAN, Mme DAVIDT, MM. LE JAN, DAUBRESSE, DONNAY, PIERENS, PILATE, Mme D'ERCEVILLE, M. DESCAMPS, Mme STIKER, M. CATTELIN, Mme CODACCIONI, MM. CHAUVIERRE, DEREUX, SINAGRA.

Excusé ayant donné pouvoir : M. MARTINOT.

Monsieur FRISON - L'appel étant fait, je déclare installés dans leurs fonctions les Conseillers Municipaux de la Ville de Lille dont les noms viennent d'être appelés.

Nous allons procéder maintenant à l'élection du maire de la Ville. Je vous rappelle l'article L. 122 - 4 du Code des Communes : « Le Conseil Municipal élit le maire et les adjoints parmi ses membres, au scrutin secret et à la majorité absolue. Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu ».

Article L. 122 - 5 premier alinéa : « La séance dans laquelle il est procédé à l'élection du maire est présidée par le plus âgé des membres du Conseil Municipal ». (Votre serviteur).

J'invite donc le Conseil Municipal à procéder à l'élection du maire. Quels sont les Conseillers qui posent leur candidature ?

M. DEROSIER - Monsieur le Président d'âge, au nom du groupe socialiste, - et au nom du « Nouveau Contrat pour Lille » -, je propose la candidature de Pierre MAUROY.

Monsieur FRISON - Y a-t-il d'autres candidatures ?

Il n'y en a pas. Nous allons procéder au vote. Je vous invite à remplir votre bulletin de vote.

J'invite Mme DAVIDT et M. ROMAN à venir aider M. SINAGRA pour le dépouillement...

Voici le résultat du scrutin :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45
- majorité absolue	: 23

M. Pierre MAUROY à obtenu 45 voix.

- APPLAUDISSEMENTS -

M. MAUROY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé Maire de Lille.

- APPLAUDISSEMENTS -

Le privilège, peu envié, de l'âge me vaut une nouvelle fois l'honneur et la joie de féliciter au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, de féliciter chaleureusement et amicalement notre Maire réélu, Pierre MAUROY.

- APPLAUDISSEMENTS -

Monsieur le Maire, c'est après une campagne électorale que nous avons menée dans la dignité, alors que vous conduisiez la liste l'Union de la Gauche, que cette liste a obtenu un très net succès et vous voilà revenu, comme hier, Maire de tous les Lillois.

- APPLAUDISSEMENTS -

Vous présenterai-je votre nouveau Conseil ? Il est différent du précédent et sa nouveauté est votre œuvre.

- APPLAUDISSEMENTS -

Les caractéristiques essentielles :

- des conseillers plus nombreux : 59 au lieu de 43,
- un grand nombre de familles politiques représentées : une dizaine au lieu de quatre,...

- APPLAUDISSEMENTS -

- une augmentation du nombre des femmes, 14 sur 59 au lieu de 9 sur 43...

- APPLAUDISSEMENTS -

Caractéristiques qui sont le résultat de votre politique gouvernementale de plus en plus démocratique.

- APPLAUDISSEMENTS -

Un point commun pour tous les conseillers : l'attachement à Lille, pour certains même la passion pour Lille, la volonté de travailler pour Lille, de donner aux Lillois une vie plus heureuse dans un cadre de vie toujours amélioré, et nous y parviendrons d'autant mieux que votre gouvernement vient de donner aux communes de nouveaux pouvoirs.

Vous avez souvent dit, Monsieur le Maire, que vous souhaitez à la fois la continuité et le changement.

Continuité : Vous poursuivez l'œuvre planifiée par un raisonnement logique, avec constance dans l'effort en vue du mieux, et vous avez, avec la précédente équipe municipale, tenu les promesses du contrat proposé aux électeurs en 1977. Vous êtes même allé au-delà.

Changement : Vous avez innové en matière communale. Ce que vous avez projeté à Lille et commencé à réaliser, est devenu légal : Avancer vers une nouvelle citoyenneté, une citoyenneté de participation et de responsabilité comme l'exige toute véritable démocratie, définir de nouvelles relations entre l'Etat, les élus et les citoyens, c'est, grâce à un nouveau mode de scrutin, rendre les conseils municipaux plus représentatifs des divers courants d'opinion, tout en y assurant une majorité de gestion.

Votre politique, c'est de doter les citoyens des grandes villes, donc de Lille, de représentants plus proches, réglant les problèmes immédiats de la vie quotidienne - et ce sont nos quartiers avec leur mairie et leur conseil - c'est enfin mettre en œuvre la décentralisation, un des aspects de la politique du changement.

Changement des institutions : rompre avec une tradition centralisatrice et étatique, vieille de plusieurs siècles.

Changement des attitudes : la solution des problèmes locaux ne passe plus désormais par le recours presque obligatoire à l'Etat ou à ses représentants. Les habitudes et les mentalités se transforment.

Changement dans la vie quotidienne des citoyens : la réforme rapproche les citoyens des centres de décision, les communes s'administrent librement, elles sont responsables de leur gestion, elles disposent de la maîtrise du sol, elles ont des possibilités d'intervention économique.

C'est vous, Monsieur le Maire, qui avec votre Gouvernement avez légalisé ces principes démocratiques et c'est un bilan de fidélité, d'imagination, de dynamisme et d'efficacité que le vôtre.

Dans tous les domaines, il faut le répéter ici, Lille a devancé le mouvement. L'innovation est à Lille. Vous avez modifié une loi inique empêchant la représentation des minorités et tous les courants se retrouvent dans ce conseil. Vous avez libéré les villes d'une tutelle ; vous avez créé les villages dans la ville ; vous avez donné par l'association avec Hellemmes un merveilleux exemple de solidarité intercommunale.

- APPLAUDISSEMENTS -

Et nous voici avec un nouveau contrat 1983 - 1989, pas à pas nous l'exécute-

rons et nous tiendrons nos engagements comme nous avons tenu ceux de 1977, avec la participation constante de tous car vous êtes convaincus - et nous le sommes avec vous - que mieux informer, mieux expliquer, c'est mieux administrer. Dialoguer pour s'informer et pour réaliser ensuite. Finalement il s'agit du mieux-être et du bonheur de tous. Devant les injustices, cette concertation - forme de solidarité - est un moyen de garantir plus d'équité avec autant de liberté.

Monsieur le Maire, les Lillois ont confiance en votre gestion. Ils vous connaissent bien ; vous êtes très souvent près d'eux ; ils apprécient votre comportement, votre ouverture, votre courage, votre chaleureux dynamisme ; votre style - je l'ai déjà dit ici est une heureuse harmonie entre l'intelligence, la compréhension des hommes et des choses, et l'adhésion raisonnée à une explication du monde, à une meilleure organisation de la société.

Avec vous Monsieur le maire, nous sommes décidés à gérer la Ville dans l'intérêt de tous, à faire vivre Lille avec le concours du plus grand nombre, à pratiquer la véritable démocratie communale.

Monsieur le Maire, c'est une équipe que nous constituerons avec vous. Notre Ville c'est notre vie et nous poursuivrons, à l'exemple des gestionnaires DELORY, SALENGRO et de notre cher Augustin LAURENT à qui je redis notre affection, nous poursuivrons l'œuvre engagée.

Tous ensemble, nous serons au service de Lille et des Lillois.

En ce début de printemps 1983, à Lille, entendez les bruissements du nouveau printanier. De nouveaux logements s'ouvrent, les stations du métro vont en faire autant, les squares et placettes reverdissent et fleurissent, les fontaines jaillissent (regrettons que cela ne soit pas aujourd'hui sous le soleil). Et la foule et la musique empliront bientôt le Palais des Congrès. Les Lillois solidaires fêtent aujourd'hui Carnaval... et le LOSC a gagné !

Lille continuera dans cette voie, Lille continuera à s'enrichir.

Et nous, nous continuerons avec ardeur sous votre magistrat, Monsieur le Maire, tous ensemble, au service des Lillois et, Mesdames et Messieurs, je vous donne rendez-vous dans six ans. Vous pourrez constater que Lille sera encore plus vivante, encore plus agréable, encore plus belle qu'en ce printemps 1983.

Vive notre Maire !

Vive Lille !

- APPLAUDISSEMENTS -

La séance se poursuit sous la présidence de Monsieur Pierre MAUROY, Maire de Lille.

Monsieur LE MAIRE - Monsieur le Président, cher Marceau FRISON, je vous remercie pour le témoignage de confiance que vous avez bien voulu m'apporter une nouvelle fois.

Ce témoignage m'émeut profondément car, venant de vous, il a pour moi valeur d'exemple. L'exemple d'un engagement permanent et sans faille au service de Lille et de ses habitants.

L'exemple aussi de l'expérience, faite de sagesse, de dignité, et de sens moral appliqués à la gestion rigoureuse des affaires municipales.

C'est enfin l'exemple d'un dévouement inaltérable dont j'ai pu mesurer pleinement la valeur depuis que j'ai la charge de diriger le Gouvernement.

Aujourd'hui, vous êtes à nouveau à mes côtés pour vivre une nouvelle étape de l'histoire de Lille, et, cher Marceau FRISON, je voudrais vous exprimer toute la reconnaissance qui est la mienne pour la grande qualité de votre contribution et pour la compétence et la disponibilité que vous nous avez une nouvelle fois offertes.

A l'aube de ce nouveau mandat municipal, je souhaiterais aussi avoir une pensée à l'égard de ceux qui ont contribué à faire de Lille, une belle et grande cité tournée vers l'avenir.

En premier lieu Monsieur le Maire Honoraire, Augustin LAURENT,... (APPLAUDISSEMENTS)... qui pendant dix huit ans a consacré toute son énergie aux affaires municipales et qui, depuis dix ans, a su nous prouver que sa passion pour Lille demeurerait intacte.

Je tiens aussi à associer à cet hommage, Monsieur Arthur CORNETTE, Maire délégué de la Commune Associée d'Hellemmes. Je n'oublierai jamais le rôle décisif qu'à joué ce Maire exceptionnel dans l'association de nos deux villes et dans les conditions mêmes de cette union qui se sont révélées, après ces six années, tout à fait remarquables.

A travers la personne de Monsieur CORNETTE, je remercie également toutes les hellemmoises et tous les hellemmois qui ont contribué à la réussite de cette association qui sera, dans la semaine, symbolisée par l'élection du nouveau maire délégué.

Je voudrais enfin saluer tous ceux de nos collègues avec lesquels nous avons vécu le précédent mandat et qui nous ont quitté volontairement en ne présentant plus leur candidature.

Je veux d'abord citer Monsieur Emile WASSON, ce grand hellemmois qui a si bien servi sa commune et notre ville.

Je remercie Monsieur Etienne CAMELOT qui a assumé avec tant de gentillesse sa mission dans le domaine de l'Etat Civil. A cet égard, je propose à l'Assemblée Municipale de demander à Monsieur le Préfet, Commissaire de la République, d'accorder l'honorariat à Messieurs CORNETTE, WASSON et CAMELOT.

- APPLAUDISSEMENTS -

83/2/5 : Fonctions municipales - Honorariat - Vœu

Adopté.

Je veux rendre aussi un hommage particulier à Madame VANTORRE-DEBAENE qui s'est consacrée avec tant de dévouement au mieux être des habitants du quartier de Moulines, à Monsieur DELCOURT, qui n'a pas cessé de nous seconder, à l'image de Messieurs Jean-Marie BRIFFAUT, Jean CAILLIAU, Jacques IBLED, Fernand COUCKE, Claude BESNIER, Bertrand MARCAIS, Didier THIBAUT, ainsi que Madame Denise CACHEUX et Monsieur Alain BOCQUET, qui ont exercé des responsabilités importantes lorsqu'ils étaient adjoints au Maire pendant une partie du mandat. Je rappelle aussi le départ de Monsieur Guy MERRHEIM, nommé Commissaire de la République en Haute-Saône.

Toutes ces personnes ont apporté leur sensibilité, leurs idées, leurs compétences et leur amour de Lille, contribuant ainsi à son développement, à son embellissement.

Enfin, vous me permettez d'avoir une pensée pour la mémoire de Madame DE MEY. C'est avec une immense peine que nous avons appris son décès le 6 septembre 1980. Le quartier des Bois-Blancs se souviendra toujours du climat de sympathie et d'amitié qu'elle y a créé grâce à ses très grandes qualités humaines.

Mais je voudrais avoir une mention particulière pour les quatorze personnes présentes sur la liste que j'ai eu l'honneur de conduire et qui, par le choix démocratique de nos concitoyens ne peuvent siéger parmi nous aujourd'hui. Je pense en particulier à Monsieur Pierre GRARD, à Monsieur Lucien DURIER et à Monsieur René BOUTILLEUX. Je suis persuadé que s'ils n'appartiennent plus légalement au Conseil Municipal de Lille, ils resteront néanmoins très proches de nous et garderont les contacts étroits qu'ils avaient si bien su établir avec nos administrés.

Mes chers collègues, par votre vote, vous venez de me confier de nouveau la charge de premier magistrat de la Ville de Lille. C'est donc avec plaisir, avec joie, que je vais retrouver le Secrétaire Général - que je salue - et l'ensemble de l'Administration Municipale dont je connais le dévouement.

C'est pour moi, aujourd'hui comme hier, un très grand honneur et je veux avant tout en remercier les 29 589 électrices et électeurs du premier tour et les 35 699 électrices et électeurs du second tour qui ont porté leur choix sur la liste du « Nouveau Contrat pour Lille ».

Je remercie tous les artisans de cette belle victoire, en particulier les formations politiques et leurs militants qui ont soutenu notre liste avec tant de force et de dignité.

A Lille, la victoire a été avant tout celle d'une équipe solidaire ; avec mes amis socialistes, bien sûr, mais aussi avec nos différents partenaires, les communistes, qui ont largement participé aux affaires de la Ville lors du précédent mandat, au même titre que les radicaux de gauche, et les Personnalités dont la grande expérience de citoyens nous a été particulièrement précieuse ; et, maintenant le Parti Socialiste Unifié, qui nous apportera son originalité dans les idées nouvelles.

Ainsi, le Beffroi de Lille reste-t-il dans la tradition des grandes gestions municipales de nos prédécesseurs. Et les Lilloises et les Lillois, qui nous ont renouvelé leur confiance pour administrer notre Ville, ne se sont pas trompés d'élection.

Je n'ai pas, en effet, présenté aux électeurs le bilan d'un maire-premier minis-

tre, mais tout simplement d'un maire. C'est bien à ce titre que je leur ai demandé de juger notre action.

L'opposition a cherché, quant à elle, à transformer le scrutin en une revanche de 1981. Elle a échoué.

Je me suis efforcé de faire porter la discussion sur les dossiers locaux, notamment par des visites systématiques dans les quartiers, cellules de base de la démocratie et de la nouvelle citoyenneté.

J'ai refusé la polémique et dénoncé avec force tous les excès et, en particulier, les attaques d'ordre personnel.

Je pense que les Lilloises et les Lillois ont saisi toute la valeur de cette démarche. En tout cas, c'est bien elle qu'ils ont ratifiée par leur choix.

- APPLAUDISSEMENTS -

Les élections sont donc terminées. Personnellement, j'entends leur conférer une double signification : d'abord, celle de l'alliance renouvelée et consacrée par le Contrat Lillois entre Lille et la Gauche ; celle ensuite, d'un nouveau départ dans le cadre d'une nouvelle conception de la Commune.

Il était impensable que le socialisme né dans cette Ville de Lille à la fin du siècle dernier ne puisse être, pour les six années à venir, la base de notre gestion municipale.

Pour les socialistes, pour la Gauche, la ville est en effet le lieu privilégié de la vie démocratique. Elle est le ferment de la solidarité et de la responsabilité, le cadre de la vie quotidienne. C'est donc au niveau de la ville que doivent être recherchées et appliquées toutes les actions susceptibles d'améliorer le mieux être des habitants.

Partant de ce principe, le Nouveau Contrat Lillois, fidèle à l'œuvre des anciens maires tels Roger SALENGRO, Denis CORDONNIER et Augustin LAURENT (je n'oublie pas Gustave DELORY), a traduit les préoccupations, les idées et les espoirs des Lilloises et des Lillois.

Je souhaiterais, à cet égard, souligner deux de nos actions que j'estime être fondamentales : l'association de Lille et d'Hellemmes et la décentralisation.

L'association de Lille et d'Hellemmes fut la première étape franchie avec succès dans la voie de l'expansion inéluctable de notre ville qui, pour assurer pleinement ses fonctions de capitale régionale de dimension européenne, avait besoin d'étendre ses limites territoriales. Dès 1971, Monsieur Augustin LAURENT, conscient des contraintes qui pesaient sur notre Ville du fait de l'exigüité de son territoire et, en même temps, de son rôle de ville-centre d'une agglomération polycéphale, lançait cette idée de l'agrandissement de Lille. Elle recueillait immédiatement l'assentiment du Conseil Municipal d'Hellemmes, et une convention d'association était établie par les Assemblées Communales d'Hellemmes et de Lille, signée le 19 septembre 1976.

Cette association, nous l'avons dit, a parfaitement réussi et Hellemmes a pu ainsi conserver son originalité, ses traditions, ses coutumes. Dans le même temps, son avenir a été garanti car, sans l'association, il aurait été celui d'une ville s'asphyxiant progressivement entre Lille et Villeneuve d'Ascq. Cette association a réussi car la transformation du visage d'Hellemmes par la multiplication de ses équipements et l'amélioration de son cadre de vie n'aurait pu être financée sur son seul budget. Il aurait fallu beaucoup de temps et beaucoup plus d'argent.

Bref, nous avons vécu une association exemplaire, porteuse d'avenir, et je remercie l'ensemble des hellemmois et des hellemmoises d'y avoir contribué.

Le deuxième axe essentiel du Nouveau Contrat Lillois est la décentralisation par la création de villages dans la Ville.

Le 21 décembre 1976, le Conseil Municipal définissait les bases et la mise en œuvre de ce projet qui allait devenir, l'expérience l'a montré, un formidable et original mouvement de décentralisation et de concertation, unique en France. Que de chemin parcouru depuis 1976 !

En octobre 1977, quatre mairies de quartier étaient implantées : Bois-Blancs, Vieux-Lille, Lille-Sud et Fives : les cinq autres allaient voir le jour quelques mois plus tard.

Puis, en 1978, à l'issue de réflexions approfondies, le rôle, les compétences et le fonctionnement des Conseils de Quartier étaient définis et l'installation des différents Conseils de Quartier pouvait intervenir : celui de Lille-Sud en septembre 1978, des Bois-Blancs en octobre, de Moulins et Wazemmes en novembre, du Vieux-Lille et de Fives en janvier 1980, de Vauban-Esquermes en octobre 1980, de Saint-Maurice-Pellevoisin en décembre, et du Faubourg de Béthune en juin 1981.

La démonstration est désormais faite que l'organisation et la vie administrative au niveau des quartiers répondait bien à une nécessité.

A l'heure où le Gouvernement mène une politique volontariste d'humanisation des relations entre l'Administration et le public, la Ville de Lille peut s'enorgueillir à juste titre de faire figure de ville-pilote sur ce plan.

- APPLAUDISSEMENTS -

A Lille, nous continuerons dans cette voie que j'ai pu poursuivre grâce à Monsieur le Recteur DEBEYRE, Adjoint délégué à la décentralisation, à tous mes Collègues Conseillers délégués de Quartier et, bien entendu, à tous les Conseillers de Quartier aujourd'hui présents parmi nous : qu'ils en soient tous vivement remerciés.

- APPLAUDISSEMENTS -

Oui, nous continuerons dans cette voie par la désignation très prochaine de nouveaux conseils qui seront immédiatement installés. Ils auront davantage d'autorité, davantage de moyens et disposeront même - nous nous y sommes engagés - d'une enveloppe budgétaire.

Quant à la seconde signification de ces élections municipales, je la situe au niveau des conditions mêmes d'exercice de la démocratie locale qui ont été modifiées sur deux plans.

D'abord par une extension de la démocratie grâce à une représentation des minorités locales au sein du conseil municipal. Minorité que je suis heureux d'accueillir et de saluer.

- APPLAUDISSEMENTS -

Il me semble en effet naturel que la minorité dans une ville puisse contrôler la gestion conduite par la majorité. C'est cela l'un des fondements de la démocratie.

Je veux dire aux membres de cette minorité que le Maire de tous les Lillois les considère non seulement comme des élus à part entière mais encore qu'il fera tout pour faciliter leur travail (APPLAUDISSEMENTS). En contre-partie, je souhaite que le Conseil soit un lieu de travail centré sur l'intérêt de notre Ville et l'avenir de ses habitants, et non une tribune pour des débats politiques généraux. D'autres cadres se prêtent mieux à de tels échanges d'arguments.

- APPLAUDISSEMENTS -

Travaillons ensemble, je vous le propose, chacun avec les responsabilités que nous ont confiées les électeurs, dans un climat propice à la réflexion et à l'action.

La seconde modification dans l'exercice de la démocratie locale tient à une autre initiative du Gouvernement, une initiative majeure, la décentralisation dans l'Etat.

La tutelle administrative et financière de l'Etat est supprimée, des compétences nouvelles ont été transférées, les capacités d'intervention des communes ont été élargies.

Ainsi vous êtes, comme tous les conseils municipaux élus les 6 et 13 mars 1983, et tous les maires de France, désormais pleinement responsables de vos décisions.

Le temps de la décentralisation est surtout celui de la responsabilité.

La libre administration implique que les décisions soient prises sans intervention de l'Etat et que les élus locaux soient seuls responsables de celles-ci.

Les contrôles à priori exercés respectivement par les préfets, les services financiers et les services techniques ont donc été supprimés.

Le contrôle budgétaire, s'exerce quant à lui dans des cas strictement définis par la Loi. De nouvelles capacités d'intervention économique sont en outre prévues. Au cours de ces dernières années, certaines collectivités locales ont été amenées à intervenir pour sauver des entreprises en difficulté, pour éviter des dépôts de bilan, des fermetures d'établissements ou faciliter la reprise de certaines activités. Les règles en vigueur ne permettraient pas toujours d'agir comme il convenait et c'est souvent en interprétant de manière extensive les textes, ou même en allant au-delà, qu'il a été possible de prendre les mesures qu'imposait la situation à Lille.

Parallèlement, les collectivités locales ont développé des mécanismes d'incitation au développement économique et ont essayé de favoriser l'implantation de

nouvelles entreprises. Il est donc apparu indispensable au Gouvernement de donner un cadre à ces différentes actions.

Désormais, sous réserve du respect de la liberté du commerce et de l'industrie, du principe de l'égalité des citoyens devant la loi, ainsi que des règles de l'aménagement du territoire définies par la loi approuvant le Plan, les collectivités territoriales peuvent intervenir en matière économique sous forme d'aides directes ou indirectes, telles que par exemple, l'aménagement et la mise à disposition de terrains, la promotion d'une activité ou d'une zone géographique, ou la promotion de produits locaux, des études de marchés...

Les communes, notamment, peuvent aider les entreprises en difficulté par la mise en œuvre de mesures de redressement prévues par convention.

Nous sommes donc, collectivement, mieux armés pour travailler à l'amélioration du sort de nos concitoyens. Mieux armés techniquement, grâce à la décentralisation et mieux armés aussi grâce aux possibilités élargies de dialogue et d'échanges au sein du conseil municipal, et je m'en félicite.

Je l'ai dit mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs ici même au soir du second tour des élections municipales : la France a besoin de rassembler toutes ses forces. Car un peuple divisé est un peuple affaibli.

Nous sommes sur la bonne voie. Mais nous avons encore des efforts à faire, des obstacles à surmonter, des défis à relever.

Dans le cadre de la gigantesque mutation technologique et industrielle qui secoue le monde, et l'Europe en particulier, nous ne pouvons nous permettre d'abandonner la politique de rigueur dans laquelle nous sommes engagés.

Non seulement nous devons rester fidèles à cette règle de la rigueur, mais encore nous devons l'appliquer avec un soin tout particulier.

Vous savez qu'il faut réaménager les parités des différentes monnaies européennes. Il s'agit là d'une mesure technique inévitable dès lors qu'une spéculation aussi massive se développe entre le dollar et le mark. Il m'apparaît à cet égard indispensable que nos alliés américains se posent sérieusement le problème des relations entre leur monnaie et l'unité de compte européenne, l'ECU.

Si nous laissons subsister le désordre actuel, les mouvements du dollar ne cesseront de perturber le bon fonctionnement du système monétaire européen qui est l'un des outils indispensables de la construction européenne.

Cela ne nous semble pas acceptable.

Mais il est vrai que le réaménagement des parités monétaires européennes n'est pas seulement le résultat de cette spéculation internationale. Nous devons tous avoir conscience qu'aussi longtemps que le rythme de l'inflation sera en France, supérieur à celui de nos principaux partenaires, et d'abord de la République Fédérale d'Allemagne, notre monnaie sera menacée.

C'est la raison pour laquelle le Gouvernement a décidé d'engager une lutte implacable contre l'inflation.

Quand je suis arrivé à la tête du Gouvernement, en mai 1981, l'inflation était, en France, de 13,7%, et elle était sur une pente de 14 à 15,5%. Dans le même temps, l'inflation avait commencé à baisser chez nos partenaires.

La France était donc déjà en retard en mai 1981. Et dans les sept années précédentes elle avait été amenée à sortir à deux reprises du système monétaire européen.

Le principal acquis de la politique de lutte contre l'inflation menée par le Gouvernement, c'est justement d'avoir réussi à diminuer notre différentiel d'inflation. L'inflation a baissé plus vite en France que chez nos principaux partenaires.

C'est pourquoi, compte tenu de cette réalité, compte tenu de nos acquis, compte tenu de l'ampleur de l'effort que nous avons engagé, compte tenu enfin de la détermination qui est la nôtre de poursuivre dans cette voie, le représentant du Gouvernement de la Gauche peut parler à Bruxelles la tête haute, et c'est ce qu'il fait.

- APPLAUDISSEMENTS -

Entre 1981 et 1982, notre inflation a diminué de quatre points alors qu'elle n'a baissé que de deux points chez nos huit principaux partenaires commerciaux. Notre différentiel d'inflation a donc diminué de deux points.

Avec l'Allemagne, dont l'inflation est passée de 6,3 à 4,6% de 1981 à 1982, notre différentiel a diminué encore plus nettement puisqu'il a baissé de 2,6 points.

En dépit de ces bons résultats, l'écart demeure excessif. Nous devons donc redoubler d'efforts. Dès cette année nous devons ramener notre inflation de 8% maximum. C'est l'engagement que le Gouvernement a pris lors de la sortie de la période de blocage des prix et des revenus. C'est sur cette base qu'ont été signés les accords salariaux pour cette année. Il faut non seulement atteindre cet objectif mais encore nous mettre ensuite, et le plus rapidement possible, sur une pente de 4 à 5% d'inflation pour 1984.

Si cette politique est menée à son terme, le réaménagement des parités monétaires actuellement en cours de négociation, ne sera qu'une étape à franchir avant un assainissement complet sur le plan économique et monétaire. Ce n'est que si nous n'avions pas cette volonté de poursuivre notre effort que le réajustement en cours serait un recul.

Voilà pourquoi le pays rassemblé, le pays uni dans un seul et même effort doit remporter cette victoire sur lui-même et débarrasser enfin la France de cette faiblesse permanente qu'est son inflation excessive !

Oui, j'appelle les Français à l'effort !

Oui, je demande à toutes les Françaises et à tous les Français de surmonter leurs revendications particulières et de se grouper autour du Président de la République pour que, tous ensemble, nous gagnions cette grande bataille du renouveau économique de la France.

C'est par un effort collectif justement réparti, c'est par la mobilisation de toutes les forces du pays que nous réussirons.

Ensemble depuis deux ans, nous avons déjà fait beaucoup.

Beaucoup pour la justice sociale.

Beaucoup pour la remise en activité de notre économie.

Déjà la France est le seul des grands pays industrialisés à être parvenu à stabiliser le chômage. Déjà nous avons su obtenir un taux de croissance supérieur à celui de nos partenaires.

C'est cela notre logique. Toujours nous privilégierons l'homme, nous privilégierons la croissance.

Sur la base de ces premiers résultats, conformément aux orientations du Président de la République, il nous faut poursuivre dans la rigueur et la justice.

A Paris, un Gouvernement aura à conduire cette action.

A Lille, parallèlement, un Conseil Municipal aura à appliquer avec sérénité durant ces six prochaines années les cent quatre vingt sept propositions du programme que les Lillois ont retenu le 13 mars dernier.

Car ce nouvel exercice sera d'abord celui du quotidien, notamment par le développement de l'activité industrielle et du commerce, sans oublier les grands axes bien sûr : la politique sociale, culturelle, sportive, de jeunesse, l'urbanisme et le cadre de vie.

Ce Nouveau Contrat pour Lille, nous l'avons construit en effet pour renforcer la politique culturelle et sportive sans oublier l'extension des loisirs, notamment en faveur des enfants ; pour donner aussi à nos aînés toute leur place dans la ville ; pour conserver et augmenter notre population, en particulier en veillant à développer l'emploi pour les jeunes ; ensuite pour garantir la sécurité en améliorant le cadre de vie dans un urbanisme à dimension humaine ; enfin, pour poursuivre le travail entrepris à Lille, dans le centre mais aussi dans les quartiers, en prolongeant notre œuvre de décentralisation et en développant une nouvelle citoyenneté.

Et à propos de sécurité, j'entends dire un mot sur le problème de l'immigration car si ces deux questions méritent un examen attentif (sécurité et immigration), il faut surtout prendre soin de ne pas les confondre.

- APPLAUDISSEMENTS -

Je veux dire que j'ai compris le geste de Françoise GASPARD qui a renoncé au poste de Maire de Dreux... APPLAUDISSEMENTS... afin de pouvoir mieux se consacrer.

- APPLAUDISSEMENTS -

afin de pouvoir mieux se consacrer à l'indispensable explication politique concernant ces deux problèmes.

L'Opposition, en amalgamant de manière délibérée ces deux données à l'occasion du dernier scrutin, a pris le risque de permettre la renaissance dans notre pays de thèmes inacceptables et de forces qui peuvent à terme menacer le démocratie.

- APPLAUDISSEMENTS -

Je souhaite qu'ici à Lille et dans toute notre Communauté Urbaine, dont je voudrais saluer les membres et le Président Arthur NOTEBART, nous veillions à éviter toutes les simplifications excessives et à regarder la réalité comme elle est, dans sa complexité qui est aussi peut-être sa richesse.

Dès maintenant, nous allons nous mettre au travail, dans la continuité, mais aussi dans la nouveauté, avec à l'esprit le devoir permanent de répondre à toutes les aspirations des Lilloises et des Lillois qui nous ont accordé à nouveau leur confiance pour six ans.

Vive le beffroi de Lille !

Vive Lille !

Vive la France !

- APPLAUDISSEMENTS -

83/2/2 : Détermination du nombre des adjoints au Maire.

« Conformément aux dispositions de la loi n° 82-974 du 19 novembre 1982, portant modification du Code Electoral et du Code des Communes, et relative, notamment, à l'élection des conseillers municipaux, l'article L 122-2 nouveau du Code des Communes dispose désormais que « les conseils municipaux déterminent librement le nombre des adjoints au Maire sans que ce nombre puisse excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ».

En conséquence, le nombre maximum des adjoints à désigner par l'Assemblée Communale Lilloise s'établit à dix-sept, ainsi qu'il ressort de l'arrêté de Monsieur le Préfet, Commissaire de la République de la Région du Nord/Pas-de-Calais, Commissaire de la République du Département du Nord, en date du 17 janvier 1983.

En raison de l'importance des fonctions municipales dans notre Ville, il apparaît opportun d'user au maximum des facultés offertes par la Loi.

En conséquence, nous vous proposons de vouloir bien décider de fixer à dix-sept le nombre d'adjoints au Maire ».

Il n'y a pas d'opposition ? Par conséquent, nous allons procéder à l'élection des dix-sept adjoints.

Nous allons procéder à l'élection du Premier Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. Marceau FRISON. Il n'y a pas d'autre candidature ? Le scrutin est ouvert. J'invite les secrétaires à venir participer au dépouillement...

Tout le monde a voté ? Le scrutin est clos.

Dépouillement...

Voici le résultat du scrutin :

- nombre de bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- nombre de bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45 suffrages exprimés
- majorité absolue	: 23

M. FRISON ayant obtenu 45 suffrages, est proclamé élu Premier Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du deuxième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. Raymond VAILLANT.

Le scrutin est ouvert...

Je demande aux secrétaires de séance de reprendre leur place, mais je pense que comme c'est une fonction permanente, vous allez rester autour de nous...

Le scrutin est clos... Voici le résultat :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45
- majorité absolue	: 23

M. VAILLANT ayant obtenu 45 suffrages, est proclamé élu deuxième adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du troisième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. COLIN.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos.

Dépouillement...

Voici le résultat :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45
- majorité absolue	: 23

M. COLIN ayant obtenu 45 suffrages, est proclamé élu troisième adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du quatrième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. DASSONVILLE.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos.

Dépouillement...

Voici le résultat :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45
- majorité absolue	: 23

M. DASSONVILLE a obtenu 45 suffrages. Il est proclamé élu quatrième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du cinquième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. le Recteur DEBEYRE.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos...

Voici le résultat :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45
- majorité absolue	: 23

M. DEBEYRE a obtenu 45 suffrages. Il est proclamé élu cinquième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du sixième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. Claude CATESSON.

M. MOLLET - Monsieur le Maire, je pose également ma candidature. Monsieur CATESSON ne représente que lui comme je ne représente que moi.

- APPLAUDISSEMENTS -

Monsieur LE MAIRE - Je vous en prie. J'enregistre votre candidature. Tout se déroulait très bien. C'est sans débat.

M. MOLLET - Il me semble que nous sommes en Conseil public, et je souhaite pouvoir bénéficier de mon droit de parole, Monsieur le Maire.

Monsieur LE MAIRE - Je vais vous donner la parole.

M. MOLLET - Je pressens les résultats négatifs de ma candidature puisque je sais que des consignes de votre collectif ont été données dans chaque groupe politique structuré.

Mon attitude n'est pas un geste d'ambition personnelle mais je tiens à rappeler ici la règle démocratique qui n'a pas été respectée par mon adversaire et qui s'exerce d'une façon bien singulière quant à la démarche des grands partis.

Monsieur LE MAIRE - Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos.

Dépouillement...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 9
- restent	: 50
- majorité absolue	: 26

Ont obtenu :

M. CATESSON, 39 suffrages,
M. MOLLET, 11 suffrages.

Monsieur CATESSON est proclamé élu sixième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du septième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. DEGREVE.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 15
- restent	: 44
- majorité absolue	: 23

M. DEGREVE a obtenu 44 suffrages. Monsieur DEGREVE est proclamé élu septième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du huitième Adjoint. J'ai reçu la candidature de Mme BOUCHEZ Monique.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 15
- restent	: 44
- majorité absolue	: 23

Mme BOUCHEZ a obtenu 44 suffrages. Elle est proclamée huitième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du neuvième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. ROMAN.

- APPLAUDISSEMENTS -

Le scrutin est ouvert. Monsieur ROMAN, vous n'allez pas pouvoir rester secrétaire pour le dépouillement. Vous allez reprendre votre place...

Tout le monde a voté ? Le scrutin est clos...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45
- majorité absolue	: 23

M. ROMAN a obtenu 45 suffrages. Monsieur ROMAN est proclamé neuvième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du dixième Adjoint. J'ai reçu la candidature de Mme MOREL Christiane.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 15
- restent	: 44
- majorité absolue	: 23

Mme MOREL a obtenu 44 suffrages.

Mme MOREL est proclamée élue dixième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du onzième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. THIEFFRY.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos...

Dépouillement...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45
- majorité absolue	: 23

M. THIEFFRY a obtenu 45 suffrages. Monsieur THIEFFRY est proclamé élu onzième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du douzième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. WINDELS.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 14
- restent	: 45
- majorité absolue	: 23

M. WINDELS a obtenu 45 suffrages. Monsieur WINDELS est proclamé élu douzième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du treizième Adjoint. J'ai reçu la candidature du Docteur Albert MATRAU.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne : 59
- bulletins blancs ou nuls : 16
- restent : 43
- majorité absolue : 22

M. MATRAU a obtenu 43 suffrages.

Monsieur MATRAU est proclamé élu treizième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du quatorzième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. Claude SYLARD.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne : 59
- bulletins blancs ou nuls : 15
- restent : 44
- majorité absolue : 23

M. SYLARD a obtenu 44 suffrages.

Monsieur SYLARD est proclamé élu quatorzième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du quinzième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. Pierre BERTRAND.

- APPLAUDISSEMENTS -

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos. Nous procédons au dépouillement...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne : 59
- bulletins blancs ou nuls : 14
- restent : 45
- majorité absolue : 23

M. BERTRAND a obtenu 45 suffrages.

Monsieur BERTRAND est proclamé élu quinzième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous allons procéder à l'élection du seizième Adjoint. J'ai reçu la candidature de M. VIRON.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos.

Dépouillement...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 15
- restent	: 44
- majorité absolue	: 23

M. VIRON a obtenu 44 suffrages.

Monsieur VIRON est proclamé élu seizième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Nous en terminons, avec l'élection du dix-septième Adjoint. J'ai reçu la candidature de Mme CAPON.

Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos.

Dépouillement...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletins blancs ou nuls	: 16
- restent	: 43
- majorité absolue	: 22

Mme CAPON a obtenu 43 suffrages.

Mme CAPON est proclamée élue dix-septième Adjoint.

- APPLAUDISSEMENTS -

Mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs, la Municipalité est maintenant au complet.

83/2/4 : Conseil Régional de la Région Nord/Pas-de-Calais - Désignation du délégué du Conseil Municipal.

A l'ordre du jour, nous avons maintenant à élire votre représentant au Conseil Régional de la région Nord/Pas-de-Calais, au scrutin secret et dans les mêmes conditions que l'élection du Maire et des Adjoints, conformément aux dispositions de l'article L. 122-4 du Code des Communes.

20 Mars 1983

- 310 -

M. FRISON - Mes chers Collègues, nous proposons la candidature de M. Pierre MAUROY, notre Maire.

Monsieur LE MAIRE - Monsieur CHAUVIERRE, vous avez la parole.

M. CHAUVIERRE - Je voulais faire une brève déclaration avant cette élection à laquelle nous présenterons M. Jacques DONNAY pour le groupe d'Union de l'Opposition.

Mais avant cela, Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux, Mesdames et Messieurs, je voudrais adresser quelques paroles à ce Conseil Municipal.

Voilà terminée la campagne électorale au cours de laquelle, à la tête de la liste d'Union de l'Opposition que j'ai eu l'honneur de conduire, j'ai fortement critiqué la politique nationale du Gouvernement actuel et l'action de la municipalité sortante en faisant des propositions constructives pour une nouvelle politique municipale.

Avec près de la moitié des suffrages lillois, nous voici quatorze conseillers élus appartenant à l'opposition républicaine, présents à ce Conseil Municipal. Nous entendons y jouer un rôle actif dans le respect des règles démocratiques et dans la plus grande courtoisie. Notre souci, comme le vôtre, c'est le bien des Lilloises et des Lillois confrontés à des problèmes difficiles liés à la crise économique et à la tradition industrielle ancienne de notre Ville.

Bien entendu, nous n'abandonnerons pas, en siégeant dans cette salle, nos conceptions idéologiques et politiques qui sont fondamentalement différentes de celles qui orientent la politique actuelle de la France et nous remarquons avec surprise que Monsieur le Maire utilise le Conseil Municipal comme tribune pour les problèmes nationaux alors qu'il n'envisage pas cette possibilité pour l'Opposition Républicaine.

- MANIFESTATIONS -

(et) - APPLAUDISSEMENTS -

Mais, nous nous opposerons à tout ce qui, dans l'action municipale, se référera à une vision bureaucratique, dirigiste ou collectiviste de l'organisation de notre Ville.

- MANIFESTATIONS -

(et) - APPLAUDISSEMENTS -

En revanche, nous essaierons d'aider la majorité de ce Conseil Municipal à trouver des solutions constructives aux problèmes de la Ville et à défendre...

- MANIFESTATIONS -

Monsieur LE MAIRE - Je demande instamment aux citoyennes et aux citoyens qui participent à cette installation du Conseil Municipal de ne pas exprimer leur point de vue. Ils ont pu le faire avec un bulletin ; les urnes étaient ouvertes. Elles sont

maintenant fermées. Nous sommes à une réunion du Conseil Municipal. Je les prie de s'abstenir de toute manifestation ou de tout commentaire.

- APPLAUDISSEMENTS -

Monsieur CHAUVIERRE, vous avez seul la parole.

M. CHAUVIERRE - Monsieur le Maire, je vous remercie.

Je répète que nous essaierons d'aider la majorité de ce Conseil Municipal à trouver des solutions constructives aux problèmes de la Ville et à défendre les intérêts de Lille vis-à-vis de ses voisins, proches ou éloignés.

Ce sera notre rôle de proposition que nous exercerons dans les commissions et nous souhaitons être écoutés si non entendus.

Nous exercerons aussi notre pouvoir de contrôle vis-à-vis de l'action que vous déciderez de mener. Près de la moitié des Lilloises et des Lillois nous ont fait confiance pour gérer la Ville, mais aussi pour leur apporter une meilleure information sur la politique, en particulier financière qui est la vôtre depuis plusieurs années et qui, comme vous l'avez dit dans la campagne, sera poursuivie. Nous serons donc exigeants dans la présentation des dossiers et nous exercerons démocratiquement notre droit de regard.

Propositions constructives pour Lille ; solidarité dans la défense des intérêts de Lille vis-à-vis de ses voisins ; contrôle de l'action interne de la majorité. Voilà donc ce à quoi nous nous attacherons pendant ces six années. Notre équipe s'organisera en conséquence. Nous vous demanderons de nous attribuer des moyens matériels et de secrétariat car il est normal que quatorze Conseillers Municipaux représentant plus de 47% de la population puissent bénéficier d'un support administratif permettant d'étudier les dossiers et de communiquer avec la population. Nous jugerons d'ailleurs à votre réponse sur ce point votre volonté de donner à l'opposition les moyens de se faire entendre et d'apporter sa pierre à l'œuvre commune qui est la recherche du progrès pour Lille.

Monsieur le Premier Ministre, Maire de Lille, Mesdames et Messieurs les Adjointes et Conseillers Municipaux de la majorité, pendant six ans nous aurons à travailler ensemble. Nous ne sommes plus en campagne électorale et de nombreuses tâches nous attendent. Nous sommes maintenant tous ensemble au service des Lilloises et des Lillois. Permettez-nous de conclure sur une vision optimiste de notre action commune où chacun, sans renier ses convictions, gardera avec mesure et courtoisie, dans le respect de l'adversaire politique pour travailler efficacement à l'amélioration des conditions de vie des Lilloises et des Lillois.

Monsieur le Maire, je vous remercie de m'avoir laissé la parole.

- APPLAUDISSEMENTS -

Monsieur LE MAIRE - Y a-t-il d'autres interventions ?

Nous en revenons donc au scrutin, en ce qui concerne l'élection de votre représentant au Conseil Régional.

Monsieur FRISON, vous avez la parole.

M. FRISON - Je répète que je propose la candidature de notre Maire Pierre MAUROY.

- APPLAUDISSEMENTS -

M. CHAUVIERRE - Pour notre part, nous proposons la candidature de M. Jacques DONNAY.

Monsieur LE MAIRE - Le scrutin est ouvert... Tout le monde a voté ?

Le scrutin est clos.

Dépouillement...

Voici les résultats :

- bulletins trouvés dans l'urne	: 59
- bulletin blanc ou nul	: 0
- restent	: 59
- majorité absolue	: 30

Ont obtenu :

- M. Pierre MAUROY, 45 suffrages ;
- M. Jacques DONNAY, 14 suffrages.

Monsieur Pierre MAUROY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé élu membre du Conseil Régional.

- APPLAUDISSEMENTS -

Mes chers Collègues, Mesdames, Messieurs, je remercie les Lilloises et les Lillois qui sont venus très nombreux.

Je remercie - et je ne vais pas les citer toutes - les personnalités, au premier rang le Maire Honoraire, M. AVINEE, M. PROUVOST, et tous ceux qui sont Adjoint Honoraires et qui ont bien voulu participer à cette réunion. Je vous félicite d'avoir contribué au bon déroulement de cette cérémonie.

Permettez-moi de remercier le Secrétaire Général et plus particulièrement tous les membres du personnel ayant travaillé à la préparation et au bon déroulement de cette cérémonie. Je ne veux pas oublier les hôtesse et le personnel de la Police Municipale.

Je ne veux pas oublier non plus l'harmonie municipale et son chef, Henri BAILLEUL.

- APPLAUDISSEMENTS -

Merci à vous, Monsieur le Secrétaire de séance, et merci aux secrétaires qui sont venus aider à toutes les opérations de dépouillement.

La cérémonie est maintenant terminée. L'harmonie municipale va exécuter la Marseillaise, ensuite nous irons prendre ensemble le verre de l'amitié, et les membres du Conseil Municipal iront fleurir le monument des anciens Maires et le monument aux Morts de la Ville. Ils se retrouveront ensuite dans le salon d'honneur.

Merci, la cérémonie s'achève.

La séance est levée à 12 heures 30.

M. MAUROY <i>M. Mauroy</i>	M. FRISON <i>M. Frison</i>	M. VAILLANT <i>Vaillant</i>	M. COLIN <i>Colin</i>	
DASSONVILLE <i>Dassonville</i>	M. DEBEYRE <i>Debeyre</i>	M. CATESSON <i>Catesson</i>	M. DEGREVE <i>Degreve</i>	Mme BOUCHEZ <i>Bouchez</i>
M. ROMAN <i>Roman</i>	Mme MOREL <i>Morel</i>	M. THIEFFRY <i>Thieffry</i>	M. WINDELS <i>Windels</i>	M. MATRAU <i>Matrau</i>
M. SYLARD <i>Sylard</i>	M. BERTRAND <i>Bertrand</i>	M. VIRON <i>Viron</i>	Mme CAPON <i>Capon</i>	M. ROMBAUT <i>Rombaut</i>
M. MERESSE <i>Meresse</i>	M. DELANNOY <i>Delannoy</i>	Mme DEFRANCE <i>DeFrance</i>	M. ETCHEBARNE <i>Etchebarne</i>	M. KEIGNAERT <i>Keignaert</i>
M. BODARD <i>Bodard</i>	Mme BRUNEL <i>Brunel</i>	M. MOLLET <i>Mollet</i>	M. BURIE <i>Burie</i>	Mme BUFFIN <i>Buffin</i>
M. OLIVIER <i>Olivier</i>	M. PADWELS <i>Padwels</i>	Mme PETIT <i>Petit</i>	M. WAVRANT <i>Wavrant</i>	Mme ESCANDE <i>Escande</i>
M. DEROSIER <i>Derosier</i>	M. CHOQUEL <i>Choquel</i>	M. CARDON <i>Cardon</i>	Mme NEFFAH <i>Neffah</i>	M. VIDAL <i>Vidal</i>
M. CACHEUX <i>Cacheux</i>	M. BOCHNER <i>Bochner</i>	Mme BELL <i>Bell</i>	M. FREMAUX <i>Fremaux</i>	Mlle CARBONNEAUX <i>Carbonneaux</i>
Mme DAVIDT <i>Davidt</i>	M. LE JAN <i>Le Jan</i>	M. DAUBRESSE <i>Daubresse</i>	M. DONNAY <i>Donnay</i>	M. PIERENS <i>Pierens</i>
M. MARTINOT <i>Martinot</i>	M. PILATE <i>Pilate</i>	Mme D'ERCEVILLE <i>D'Erceville</i>	M. DESCAMPS <i>Descamps</i>	Mme STIKER <i>Stiker</i>
M. CATTELIN <i>Cattelin</i>	Mme CODACCIONI <i>Codaccioni</i>	M. CHAUVIERRE <i>Chauvierre</i>	M. DEREUX <i>Dereux</i>	M. SINAGRA <i>Sinagra</i>

Séance du 26 mars 1983